

**Le CJB s'oppose à l'initiative
« Pour un débat démocratique –
Votons sur les plans d'études ! »**

La Neuveville, le 2 février 2018

Le Conseil du Jura bernois (CJB) appelle le peuple bernois à rejeter l'initiative « Pour un débat démocratique – Votons sur les plans d'études ! » qui provoquerait une forte déstabilisation du système éducatif bernois actuel et entraînerait une politisation des plans d'études en oubliant la vision pédagogique et technique des documents d'enseignement.

L'initiative « Pour un débat démocratique – Votons sur les plans d'études » demande que la compétence de statuer définitivement sur les plans d'études revienne au Grand Conseil. En cas d'acceptation de cette initiative, le parlement devrait statuer rétrospectivement sur le plan d'études alémanique « Lehrplan 21 ». En cas de référendum, une votation populaire devrait ensuite être organisée.

Pour rappel, les contenus d'enseignement sont des documents techniques et pédagogiques d'où la nécessité que ces derniers soient validés par le Directeur de l'instruction publique. Dans le cas où cette initiative était acceptée le 4 mars prochain, le contenu du plan d'études « Lehrplan 21 » serait débattu sous un angle politique au sein du parlement, puisque celui-ci ne pourrait, in fine, seulement accepter ou refuser le document.

L'objet de cette initiative concerne uniquement le plan d'études alémanique « Lehrplan 21 » mais ceci n'est pas sans conséquence pour les francophones du canton, puisqu'ils bénéficieraient, en cas de rejet, d'une augmentation de leur dotation horaire. Pour rappel, le peuple suisse a accepté en 2006 les nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation puis en 2009 le concordat HarmoS ayant comme objectif l'harmonisation de la scolarité obligatoire sur l'ensemble du territoire suisse. En cas d'acceptation de cette initiative, un réel déséquilibre s'établirait entre le plan d'études « Lehrplan 21 » utilisé dans la grande majorité des cantons alémaniques et la partie germanophone du canton. Somme toute, la notion d'harmonisation de la scolarité obligatoire ne serait plus appliquée.

Enfin, précisons encore que, en cas de référendum, l'ensemble de la population bernoise devrait se prononcer, et recevrait ainsi, avec son matériel de vote, un document de près de 500 pages ! Le canton de Berne serait ainsi le premier canton de Suisse à ne pas faire confiance à son gouvernement pour publier un texte aussi important qu'un plan d'études.

Informations

Marcelle Forster, présidente du CJB, 079 400 18 08 ou Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 031 633 75 73.